



Achat de terrain par la mairie

Par **easyrider**, le **18/06/2013** à **15:18**

bonjour, on habite une vieille ferme, dans un premier temps la mairie nous a coupé la source qui alimente nos animaux et un vieux lavoir. le maire ne veut pas nous la remettre en nous répondant j' ai tous les droits. en fait quelque temps après il veut prendre ce terrain (rien n' est encore signé) j' ai maintenant la réponse la source doit être gérée pour leur construction (trop facile). il veut faire un puit canadien pour la crèche mais nous on nous coupe la source pour la mettre dans les égouts (logique). comment faire pour récupérer la source ainsi que nos terrains car vu la réponse du maire ils ont tous les droits ainsi que la réponse de certains avocats qui est la même. vive la france et l' incompétence de certains avocats qui prennent de l' argent juste pour nous dire on peut rien faire. dans l' attente je l' espère de réponse pouvant me faire avancer. merci